



RÉPUBLIQUE DU RWANDA MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Mise à jour sur le coronavirus COVID-19 — 24 mars 2020

Quatre (4) nouveaux cas de coronavirus ont été identifiés aujourd'hui. Ceci porte le bilan total des cas confirmés à quarante (40) personnes.

- Deux (2) passagers arrivés de Dubaï
- Un (1) passager arrivé de Bruxelles, Belgique
- Un (1) contact lié à un cas positif précédemment confirmé, identifié via le pistage des contacts

Les voyageurs récents ont été automatiquement mis en isolement à leur arrivée et ont été testés.

Tous les cas confirmés sont dans un état stable et restent sous traitement, isolés des autres patients. Le pistage des contacts a été effectué pour une prise en charge ultérieure.

Une vigilance accrue est nécessaire. Les mesures de prévention renforcées annoncées par le Gouvernement du Rwanda pour une période initiale de deux (2) semaines doivent être rigoureusement respectées: **les entreprises non essentielles sont fermées, les déplacements entre les villes et les districts sont suspendus et les déplacements inutiles à l'extérieur du domicile ne sont pas autorisés.** Les Rwandais et les résidents légaux qui rentrent au pays seront mis en quarantaine pendant 14 jours dans des endroits désignés.

La coopération des Rwandais et des résidents est grandement appréciée, ainsi que les efforts de tous les professionnels de santé que nous continuons de soutenir de manière appropriée pendant qu'ils s'assurent de protéger la santé et la sécurité de chacun d'entre nous.

Continuez à respecter les instructions des autorités sanitaires, en particulier laver les mains régulièrement, et maintenir une distance physique avec les autres personnes (au moins 1 mètre).

Les **principaux symptômes du coronavirus** sont la toux sèche, l'essoufflement et la fièvre. Quiconque éprouve ces symptômes doit soit appeler le numéro gratuit **114**, composer le ***114#** pour une évaluation automatisée des symptômes, ou envoyer un e-mail à l'adresse callcenter@rbc.gov.rw, ou envoyer un message WhatsApp au **+250 788 20 20 80**, ou contacter un professionnel de la santé.



MINISTÈRE DE LA SANTÉ